

***Compte rendu de l'assemblée générale annuelle des membres  
Manoir St-Castin, Lac-Beauport, 12 juin 2009.***

Préparé par Éric Gagnon, secrétaire

**Membres du CA présents :** Valérie Roy, Éric Lacroix, Éric Gagnon, Martin Rioux, Nathalie Madore, Tony Labilloy.

## **1. Ordre du jour**

L'assemblée est présidée par le président, Martin Rioux.

Le nombre de personnes présentes est de 41. Le quorum requis pour tenir l'assemblée est de 15% des membres ; le quorum est atteint et l'assemblée peut donc avoir lieu.

Les points suivants sont à l'ordre du jour : la présentation des membres du CA, l'adoption du procès verbal de l'assemblée générale annuelle 2008, une synthèse des activités 2008-09, la présentation du bilan financier 2008, l'adoption des modifications proposées aux statuts de l'association, la présentation des projets 2009-10 et l'opinion des membres. L'ordre du jour est adopté.

## **2. Présentation des membres du CA**

Les membres du conseil d'administration sont présentés. Il est à noter qu'Éric Gagnon est secrétaire par intérim en remplacement de Rébecca Tremblay. Éric quittera l'intérim à la fin du mois de juin. L'association est donc à la recherche d'un membre qui pourra prendre la relève de l'intérim au poste de secrétaire.

## **3. Adoption du procès verbal de l'assemblée générale annuelle 2008**

L'assemblée générale annuelle précédente s'est tenue le 26 mai 2008.

Isabelle Auger propose l'acceptation du procès verbal. La proposition est appuyée par Jean-François Plante. La proposition est acceptée à l'unanimité parmi ceux qui étaient présents à l'assemblée précédente.

## **4. Synthèse des activités 2008-09**

Une synthèse des activités ayant eu lieu depuis la dernière assemblée est exposée aux membres. Les activités peuvent être regroupées sous quatre chapitres : l'intendance, le développement, l'information et l'animation. Sous le thème de l'intendance, on rappelle aux membres la tenue des élections des membres du CA. Trois postes ont été comblés : président, vice-président et directeur des communications. On fait également état des séances régulières du CA ainsi que de la campagne de renouvellement des adhésions.

Côté développement, on parle du sondage destiné aux membres. Les résultats détaillés apparaissent dans le Convergence d'avril 2009. De plus, il est question des modifications aux statuts proposées par les membres du CA.

En ce qui concerne l'information disponible, on mentionne les différentes fonctionnalités offertes sur le site web. Les présentations du colloque seront déposées sur le site web. Le magazine Convergence contribue également à acheminer de l'information aux membres. À ce sujet, les membres présents applaudissent Jean-François Quessy et Myrto Mondor pour leur bon travail. Martin Rioux demandera à Jean-François d'être le rédacteur en chef pour une année de plus.

Finalement, les trois « Jeudis de l'ASSQ » ont participé grandement à l'animation de l'association. De plus, Nathalie Madore a donné une conférence « La statistique : bons et mauvais usages » au Cégep de Joliette. La tenue du colloque annuel au Manoir St-Castin contribue également à l'animation de l'association.

## **5. Bilan financier 2008**

La trésorière Valérie Roy présente le bilan financier de l'année 2008. Aucune question n'est soulevée lors de la présentation. On soumet donc au vote les propositions suivantes :

- « Que soit approuvé le bilan financier de l'année 2008 préparé et présenté par la trésorière de l'ASSQ ». Michel Fluet propose cette approbation. Marie-Ève Tremblay appuie cette proposition.
- « Que le bilan financier de l'ASSQ pour l'année 2008 ne soit pas soumis à une vérification comptable. ». Gilles Therrien propose de ne pas faire vérifier le bilan financier et Claude Ouimet le seconde.
- « Que l'échelle de cotisations de 2009 soit en vigueur pour l'année 2010 ». Michel Fluet propose la reconduction de l'échelle salariale. Martine Pelletier appuie la proposition

Les trois propositions ont été entérinées à l'unanimité.

Les questions suivantes ont été soulevées par des membres de l'assemblée :

- Est-ce que les étudiants devraient bénéficier d'une inscription gratuite ? On mentionne qu'en participant à une activité comme les « Jeudis de l'ASSQ », un étudiant devient membre automatiquement en payant son inscription. Les membres du CA réfléchiront à cette suggestion au cours de la prochaine année.
- De quelle façon l'ASSQ s'y prend pour recruter des étudiants ? Par le passé, Christian Genest, le président sortant, avait établi des contacts avec les autres universités au Québec permettant ainsi de faire connaître l'ASSQ à plus d'étudiants. Il faudrait peut-être reprendre les efforts en ce sens.

## **6. Adoption des modifications proposées aux statuts de l'association**

Martin présente les modifications proposées aux statuts. Les principaux changements concernent les postes au CA ainsi que les tâches reliées à ces postes. On soumet donc au vote les propositions suivantes :

- « Que soit approuvé intégralement les modifications proposées aux statuts de l'Association incluant l'amendement suivant à l'article 12.04 : ... À la demande du président sortant,... ( *au lieu de ...À sa demande, ...* ) ». Eric Lacroix propose d'approuver les modifications. Marie-Ève Tremblay appuie la proposition.
- « Que ces modifications entrent en vigueur dès le 12 juin 2009 ». Tony Labillois propose que les modifications soient effectives dès maintenant. Yann Latulippe appuie cette proposition.

Les propositions ont été acceptées à l'unanimité.

## **7. Projet 2009-10**

Un projet de documentation 5S permettant de faire du ménage dans l'information papier et électronique de l'association doit se dérouler à l'été 2009. Ensuite, le tournoi de golf de l'ASSQ sera de retour le 5 septembre à Drummondville. C'est Claude Ouimet qui s'occupera de la logistique. Par ailleurs, on prévoit tenir quatre « Juedis de l'ASSQ » dont l'un pourrait se tenir à Sherbrooke, Gatineau ou Trois-Rivières. Enfin, l'ASSQ s'associera au prochain congrès de la SSC qui se tiendra à Québec du 23 au 26 mai 2010. D'ailleurs, l'assemblée générale des membres de l'ASSQ se tiendra à cette occasion.

## **8. Levée de l'assemblée**